

PROJETS AUTOCHTONES DU QUÉBEC

Rapport financier

31 mars 2019

PROJETS AUTOCHTONES DU QUÉBEC

RAPPORT FINANCIER

31 mars 2019

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3-4
ÉTAT DES RÉSULTATS	5
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS	6
BILAN	7
ÉTAT DES RÉSERVES	8
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	9
NOTES COMPLÉMENTAIRES	10-17
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES ANNEXE A - RÉSULTATS PAR PROJET	18

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de PROJETS AUTOCHTONES DU QUÉBEC

Opinion avec réserve

J'ai effectué l'audit des états financiers de PROJETS AUTOCHTONES DU QUÉBEC (ci-après l'«organisme»), qui comprennent le bilan au 31 mars 2019 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, à l'exception des incidences éventuelles décrites dans le paragraphe *Fondement de l'opinion avec réserve*, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Je suis indépendant de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et je me suis acquitté des autres responsabilités qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit assortie d'une réserve.

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire ses produits d'activités de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice terminé le 31 mars 2019, de l'actif à court terme au 31 mars 2019, et des actifs nets au 1^{er} avril 2018 et au 31 mars 2019. J'ai exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2018, en raison des incidences possibles de la limitation semblable de l'étendue des travaux.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Mon opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et je n'exprime aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne mon audit des états financiers, ma responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que j'ai effectués, je conclus à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, je suis tenu de signaler ce fait. Je n'ai rien à signaler à cet égard.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Sassi Comptable professionnel agréé inc.

SASSI COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ INC. ⁽¹⁾
Montréal, le 6 juin 2019

⁽¹⁾ CPA auditeur, CGA, permis de comptabilité publique n° A134920

PROJETS AUTOCHTONES DU QUÉBEC

ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mars 2019

	2019	2018
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions		
Emploi et Développement social Canada (EDSC)		
SPLI - Autochtones	177 153	173 964
SPLI - Communautés désignées	145 134	112 164
Secrétariat aux affaires autochtones	61 168	-
Centre intégré universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS)		
Maison d'hébergement pour hommes en difficulté	254 601	241 324
Fonds de relocalisation	50 000	80 000
Santé publique	-	21 474
Ville de Montréal		
Intervention	42 000	-
Lutte contre la pauvreté	48 408	57 439
Affaires autochtones et du Nord Canada	32 523	-
Santé Canada	180	-
Société d'habitation du Québec	114 997	114 997
Société Makivik	40 000	123 368
Fondation Marcelle et Jean Coutu	50 000	-
Contrats de services	2 250	-
Loyers	32 162	35 796
Office municipal d'habitation de Montréal - supplément aux loyers	74 703	73 776
Dons	9 833	5 413
Intérêts	263	819
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	108 250	109 005
Autres	32 685	-
	1 276 310	1 149 539
CHARGES		
Salaires et charges sociales	609 081	667 117
Surveillance et sécurité	164 582	174 393
Alimentation	34 247	35 362
Entretien et réparations	71 668	65 109
Électricité et chauffage	40 974	40 608
Honoraires professionnels	22 030	24 182
Sous-traitance	3 116	1 897
Activités et services	8 071	21 227
Frais de bureau	3 660	13 201
Frais de déplacement et de représentation	4 312	6 031
Télécommunications et accès Internet	6 982	6 036
Services contractuels	15 684	15 195
Assurances	17 397	15 139
Taxes et permis	15 549	44 915
Publicité et promotion	527	1 225
Intérêt sur la dette à long terme	100 814	102 667
Intérêts et frais bancaires	7 955	2 694
Amortissement des immobilisations corporelles	148 062	147 929
Frais divers	-	170
	1 274 711	1 385 097
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	1 599	(235 558)

PROJETS AUTOCHTONES DU QUÉBEC

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

Exercice terminé le 31 mars 2019

	2019					2018
	Investis en immobilisations	Affectés à la gestion hypothécaire	Affectés au remplacement - meubles	Affectés au remplacement - immeubles	Non affectés	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde, début de l'exercice	118 029	2 540	12 912	7 875	(2 564)	138 792
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(39 812) *	-	-	-	41 411	1 599
Acquisition en immobilisations	5 482	-	-	-	(5 482)	-
Versement en capital sur la dette à long terme	61 026	-	-	-	(61 026)	-
Affectations de l'exercice (note 12)	-	1 270	3 331	2 725	(7 326)	-
SOLDE, fin de l'exercice	144 725	3 810	16 243	10 600	(34 987)	138 792

* Représenté par l'amortissement des immobilisations corporelles et des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles.

PROJETS AUTOCHTONES DU QUÉBEC

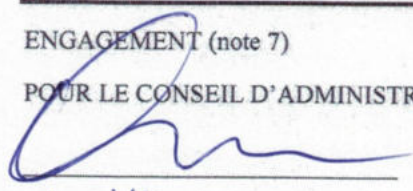
BILAN

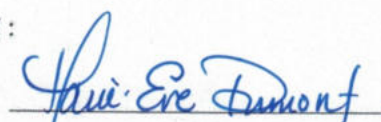
Au 31 mars 2019

	2019	2018
	\$	\$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	60 870	96 162
Encaisse soumise à des restrictions	65 223	40 848
Encaisse - Fonds en fiducie	255	6 844
Épargne rachetable à intérêt quotidien	1 559	13 586
Débiteurs (note 3)	75 266	234 854
Subventions à recevoir	74 111	30 832
Frais payés d'avance	4 889	29 295
	282 173	452 421
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	6 337 333	6 479 913
	6 619 506	6 932 334
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Emprunt bancaire (note 5)	-	113 942
Créditeurs (note 6)	211 239	224 060
Loyers perçus d'avance	-	1 923
Fonds des résidents	255	6 844
Dette à long terme remboursable au cours du prochain exercice (note 7)	64 227	61 026
Apports reportés (note 8)	75 013	84 889
	350 734	492 684
DETTE À LONG TERME (note 7)	2 212 563	2 276 790
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS (note 9)	3 915 818	4 024 068
	6 479 115	6 793 542
ACTIFS NETS		
INVESTIS EN IMMOBILISATIONS	144 725	118 029
AFFÉCTÉS À LA GESTION HYPOTHÉCAIRE (note 12)	3 810	2 540
AFFÉCTÉS AU REMPLACEMENT - MEUBLES (note 12)	16 243	12 912
AFFÉCTÉS AU REMPLACEMENT - IMMEUBLES (note 12)	10 600	7 875
NON AFFÉCTÉS	(34 987)	(2 564)
	140 391	138 792
	6 619 506	6 932 334

ENGAGEMENT (note 7)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :


William John
 Président


MARIE-EVE DUMONT.
 ADMINISTRATRICE.

PROJETS AUTOCHTONES DU QUÉBEC**ÉTAT DES RÉSERVES**

Exercice terminé le 31 mars 2019

	2019	2018
	\$	\$
RÉSERVE DE GESTION HYPOTHÉCAIRE		
Solde au début	2 540	1 270
Contribution	1 270	1 270
Intérêts créditeurs	-	-
Utilisation	-	-
Solde à la fin	3 810	2 540
RÉSERVE DE REMPLACEMENT - MEUBLES		
Solde au début	12 912	9 581
Contribution	3 331	3 331
Intérêts créditeurs	-	-
Utilisation	-	-
Solde à la fin	16 243	12 912
RÉSERVE DE REMPLACEMENT - IMMEUBLE		
Solde au début	7 875	5 150
Contribution	2 725	2 725
Intérêts créditeurs	-	-
Utilisation	-	-
Solde à la fin	10 600	7 875

PROJETS AUTOCHTONES DU QUÉBEC

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars 2019

	2019 \$	2018 \$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	1 599	(235 558)
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(108 250)	(109 005)
Amortissement des immobilisations corporelles	148 062	147 929
	41 411	(196 634)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 11)	91 720	(113 513)
	133 131	(310 147)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation des placements	12 027	137 586
Acquisition d'immobilisations corporelles	(5 482)	(33 747)
	6 545	103 839
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation de l'emprunt bancaire	(113 942)	113 942
Remboursement de la dette à long terme	(61 026)	(59 172)
	(174 968)	54 770
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(35 292)	(151 538)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, début de l'exercice	96 162	247 700
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, fin de l'exercice	60 870	96 162

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1 - STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

PROJETS AUTOCHTONES DU QUÉBEC est un organisme à but non lucratif, constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 5 mars 2004. C'est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu, et il est exempté de l'impôt sur le revenu.

Ses objets sont les suivants :

fournir des abris et des services de réinsertion sociale culturellement adaptés aux Premières Nations, aux Inuits et aux Métis, qui sont sans abri ou en difficulté.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés à l'actif et au passif et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que sur les montants des produits et des charges comptabilisés au cours de l'exercice. Les principales estimations comptables portent sur la durée de vie utile des immobilisations. Les montants établis et les renseignements divulgués sur la base de ces estimations et hypothèses pourraient être différents des résultats réels.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations amortissables sont reportés et constatés aux résultats au même rythme que les immobilisations afférentes.

Contrats de services

Les revenus de services sont constatés à titre de produits lorsque les services ont été rendus.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Dons

Les revenus des dons sont constatés à titre de produits lorsque les montants sont encaissés.

Apports reçus sous forme de biens et de services

L'organisme reçoit des apports sous forme de biens et de services pour assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des ces apports, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'entité consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon les méthodes et les taux annuel et les durées indiqués ci-dessous.

	Méthodes	Taux/Durées
Bâtiments	Amortissement linéaire	40 ans
Mobilier et équipement	Amortissement dégressif	20%
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	10 ans

Affectés au remplacement de l'immeubles et des meubles

Conformément à la convention d'exploitation signée avec la SHQ, l'organisme doit verser annuellement un montant à la réserve de remplacement immeubles et meubles. Cette réserve ne peut être utilisée que pour payer le coût de remplacement d'éléments d'immobilisations qui sont usés et non pour l'entretien et les réparations mineures.

Affectés à la gestion hypothécaire

Conformément à la convention d'exploitation signée avec la SHQ, l'organisme doit verser annuellement un montant à la réserve de gestion hypothécaire. Cette réserve est destinée à éviter des hausses substantielles de loyer, à la suite d'un renouvellement hypothécaire.

PROJETS AUTOCHTONES DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2019

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, de l'épargne rachetable, des débiteurs, des subventions à recevoir et des taxes à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'emprunt bancaire et des créditeurs.

3 - DÉBITEURS

	2019	2018
	\$	\$
Comptes clients	501	378
Taxes à la consommation	73 856	234 242
Intérêt sur la dette à long terme	909	234
	75 266	234 854

4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2019		2018
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
	\$	\$	\$
Terrain	1 495 000	-	1 495 000
Bâtisse Refuge	2 454 353	177 331	2 277 022
Bâtisse Transition	2 673 967	193 129	2 480 838
Mobilier et équipement			
Résidence	110 804	44 378	66 426
Mobilier et équipement	37 219	24 575	12 644
Améliorations locatives	7 718	2 315	5 403
	6 779 061	441 728	6 337 333

5 - EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose de deux marges de crédit bancaire d'un montant total autorisé de 1 711 948 \$ portant intérêt au taux de 7,70 % et au taux préférentiel majoré de 2,7 %. Le crédit bancaire est garanti par une hypothèque mobilière sur l'universalité des débiteurs d'une valeur comptable de 232 221 \$. Au 31 mars 2019, le solde total des marges de crédit était payé.

L'organisme dispose aussi d'une carte de crédit d'un montant autorisé de 2 000 \$ portant intérêt au taux de 8,50 %. Au 31 mars 2019, la carte de crédit était inutilisée.

6 - CRÉDITEURS

	2019	2018
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	161 651	175 157
Salaires à payer	8 554	7 826
Vacances à payer	30 565	29 720
Sommes à remettre à l'État	2 487	3 376
Subventions à rembourser	7 982	7 982
	211 239	224 061

7 - DETTE À LONG TERME

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Prêt à terme d'un montant original de 970 273 \$ échéant en juin 2021, portant intérêt au taux de 3,332 %, remboursable par versements mensuels de 3 903 \$ capital et intérêts, garanti par une hypothèque immobilière sur le bâtiment et le terrain d'une valeur comptable nette de 2 277 022 \$	927 915	943 766
Prêt à terme d'un montant original de 1 437 033 \$ échéant en décembre 2036, portant intérêt au taux de 5,05 %, remboursable par versements semestriels de 57 499 \$ capital et intérêts, garanti par une hypothèque immobilière sur le bâtiment et le terrain d'une valeur comptable nette de 2 480 838 \$	<u>1 348 875</u>	<u>1 394 050</u>
	<u>2 276 790</u>	<u>2 337 816</u>
Portion de la dette échéant au cours du prochain exercice	<u>64 227</u>	<u>61 026</u>
	<u>2 212 563</u>	<u>2 276 790</u>

Les remboursements des quatre prochains exercices s'établissent comme suit :

	\$
2020	64 227
2021	66 846
2022	947 061
2023	55 146
2024	57 966
	<u>1 250 266</u>

8 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de fonctionnement des projets de l'exercice subséquent. La variation survenue dans le solde des apports reportés est la suivante :

	Solde 31 mars 2018 \$	Encaisse- ments \$	Constatés à titre de produits \$	Solde 31 mars 2019 \$
Affaires autochtones et du Nord				
Canada	41 322	41 322	32 523	50 121
Ville de Montréal				
Lutte contre la pauvreté	43 567	4 841	48 408	-
Secrétariat aux affaires autochtones	-	80 000	61 168	18 832
Santé Canada		6 240	180	6 060
	84 889	132 403	142 279	75 013

9 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent des apports reçus pour l'acquisition des immobilisations dans le cadre du projet de relocalisation. Ces apports reportés sont amortis au même rythme que les immobilisations afférentes à compter de la date d'ajustement des intérêts (DAI). Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2019 \$	2018 \$
Solde au début	4 024 068	4 133 073
Apports reçus	-	-
Amortissement	(108 250)	(109 005)
Solde à la fin	3 915 818	4 024 068

PROJETS AUTOCHTONES DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2019

10 - INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques.

L'analyse suivante présente l'exposition de PROJETS AUTOCHTONES DU QUÉBEC aux risques importants à la date du bilan, soit au 31 mars 2019.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créditeurs et à sa dette à long terme.

Risque de crédit

L'organisme est exposé à un risque de crédit sur les débiteurs, l'épargne rachetable et la subvention à recevoir. La subvention a été reçue peu après la fin de son exercice financier. PROJETS AUTOCHTONES DU QUÉBEC évalue de façon continue les débiteurs sur la base des montants qu'elle a la quasi-certitude de recevoir et l'épargne rachetable est investie auprès de grandes institutions financières.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur. En date du 31 mars 2019, PROJETS AUTOCHTONES DU QUÉBEC avait un solde sur l'épargne rachetable de 1 559 \$ et un solde sur la dette à long terme de 2 212 563 \$.

11 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement se résume ainsi :

	2019	2018
	\$	\$
Encaisse soumise à des restrictions	(24 375)	8 535
Encaisse - Fonds en fiducie	6 589	(6 844)
Débiteurs	159 588	(27 672)
Subventions à recevoir	(43 279)	(13 566)
Frais payés d'avance	24 406	(29 295)
Créditeurs	(12 822)	(58 368)
Loyers perçus d'avance	(1 923)	278
Fonds des résidents	(6 589)	6 844
Apports reportés	(9 876)	6 575
	91 719	(113 513)

65286-19-1

PROJETS AUTOCHTONES DU QUÉBEC

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 mars 2019

	2019			2018
	Réfuge	Transition	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
ANNEXE A - RÉSULTATS PAR PROJET				
PRODUITS				
Subventions				
Emploi et Développement social Canada (EDSC)	322 287	-	322 287	286 128
Centre intégré universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS)	271 664	32 937	304 601	342 798
Ville de Montréal	90 408	-	90 408	57 439
Secrétariat aux affaires autochtones	61 168	-	61 168	-
Affaires autochtones et du Nord Canada	32 523	-	32 523	-
Santé Canada	180	-	180	-
Fondation Marcelle et Jean Coutu	50 000	-	50 000	-
Contrats de services	2 250	-	2 250	-
Société Makivik	40 000	-	40 000	123 368
Loyers	-	32 162	32 162	35 796
Office municipal d'habitation de Montréal - supplément aux loyers	-	74 703	74 703	73 776
Société d'habitation du Québec	-	114 997	114 997	114 997
Dons	9 833	-	9 833	5 413
Intérêts	263	-	263	819
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	40 608	67 642	108 250	109 005
Autres	22 589	10 096	32 685	-
	<u>943 773</u>	<u>332 537</u>	<u>1 276 310</u>	<u>1 149 539</u>
CHARGES				
Salaires et charges sociales	586 925	22 156	609 081	667 117
Surveillance et sécurité	-	164 582	164 582	174 393
Alimentation	34 247	-	34 247	35 362
Entretien et réparations	39 231	32 437	71 668	65 109
Électricité et chauffage	23 065	17 909	40 974	40 608
Honoraires professionnels	19 869	2 161	22 030	24 182
Sous-traitance	3 116	-	3 116	1 897
Activités et services	8 071	-	8 071	21 227
Frais de bureau	3 410	250	3 660	13 201
Frais de déplacement et de représentation	4 312	-	4 312	6 031
Télécommunications et accès Internet	6 982	-	6 982	6 036
Services contractuels	6 885	8 799	15 684	15 195
Assurances	8 327	9 070	17 397	15 139
Taxes et permis	6 451	9 098	15 549	44 915
Publicité et promotion	527	-	527	1 225
Intérêt sur la dette à long terme	69 823	30 991	100 814	102 667
Intérêts et frais bancaires	7 634	321	7 955	2 694
Amortissement des immobilisations corporelles	77 802	70 260	148 062	147 929
Frais divers	-	-	-	170
	<u>906 677</u>	<u>368 034</u>	<u>1 274 711</u>	<u>1 385 097</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	37 096	(35 497)	1 599	(235 558)